

2013

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdepontchateau.fr

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la rédaction d'un rapport annuel des activités de la collectivité est obligatoire.
Ce document retrace donc l'ensemble des actions réalisées en 2013 selon les compétences de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château - Saint Gildas des Bois.
Nous vous invitons à lire ce rapport et ainsi découvrir l'ensemble des actions et réflexions engagées par les élus et le travail des différents services communautaires.

LE BUREAU & LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2013

Bernard CLOUET, Président de la Communauté de communes

Il est entouré de délégués communautaires réunis au sein des 2 instances délibérantes de l'EPCI.
Le Bureau Communautaire, composé du Président et de 11 vice-présidents, il s'est réuni 31 fois au cours de l'année 2013.
Le Conseil Communautaire, composé de 42 Délégués communautaires (dont les 12 membres du Bureau) & 17 délégués suppléants, s'est réuni 7 fois en 2013.

SOMMAIRE

P.3 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN QUELQUES MOTS

Les élus (Bureau - Conseil - Commissions)
Le personnel
Bilan financier

P.7 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Contrat de territoire (CTD 3 - NCR)
Programme Local de l'habitat
Conseil de Développement

P.9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tourisme
Zones d'activités
Tourisme
Emploi

P.12 COMMUNICATION

Communication interne
Communication externe

P.13 LES PISCINES

SPANC
Aire d'accueil des gens du voyage

P.15 ENVIRONNEMENT - SERVICES TECHNIQUES

Les déchets ménagers et assimilés
Fournière
SPANC
Aire d'accueil des gens du voyage

P.18 ACTION SOCIALE ET SERVICES AUX PERSONNES

Petite enfance
Jeunesse
Service aux personnes âgées du Canton de Saint Gildas des Bois

P.20 CULTURE

Développement de la lecture publique
Enseignement musical
Soutien aux événements culturels d'intérêt communautaire

P.24 INFORMATIONS PRATIQUES

2014 NOUVEAUX ÉLUS

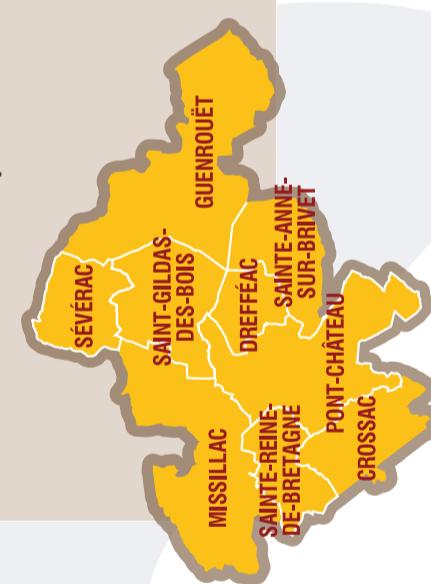
La Communauté de Communes du Pays de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant neuf communes : Crossac, Dreffac, Guenrouët, Missillac, Pont-Château, Saint Gildas des Bois, Sainte Anne sur Brivet, Sainte Reine de Bretagne et Sévérac.
Elle a les compétences en matière de :

- Action de développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale, services aux familles
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ...

Les instances dirigeantes de la Communauté de Communes s'apparentent à celles d'une commune. C'est à dire, pour la Communauté de communes, un président, un bureau et un conseil communautaire sont élus tandis que pour une commune il y a le maire, le bureau et le conseil municipal.

Quelques chiffres

- **33 476 habitants**
- **327 km²** de superficie
- **12 880 logements**
dont 88% de résidences principales
- **420 exploitations agricoles**
- Plus de **500 entreprises** industrielles, artisanales ou commerciales
- Près de **7500 emplois**

**PONT-CHATEAU**

M. Bernard CLOUET, maire
Président de la Communauté de communes
M. Jean-Claude NICOLAS
vice-président de la Communauté de communes

M. Michel DOSSE
M. Jean-Marc DUJOUR
M. Jean-Claude MAILLARD
Mme Muriel NOBLET
M. Jean-Luc TUAI

DREFFAC

M. Claude GABILLARD, maire
vice-président de la Communauté de communes
M. Fabrice BIVAUD
Mme Marylise BOMPOLL
M. Jean-Claude RIVERE
M. Philippe JOUNY
Mme Elisabeth LEROUX

SÉVÉRAC

Mme Christine LELIEVRE, maire
vice-présidente de la Communauté de communes
M. Didier PECOT
Mme Régine PEROUZE
M. Franck LADURELLE
Mme Nathalie MEHDADI

MISSILLAC

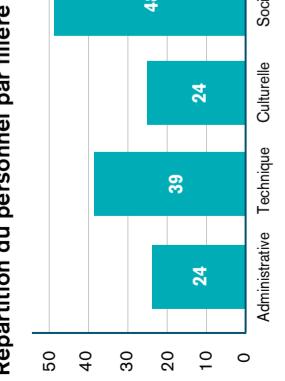
M. Bernard LELIEVRE, maire
vice-président de la Communauté de communes
M. Jean-Louis MOGAN
vice-président de la Communauté de communes
Mme Colette FREHEL
M. Alain GUIHENEUF
M. Philippe PERRAIS
Mme Marie-Claire VAILLANT
M. Jean-François VIGNARD

ST REINE-DE-BRETAGNE

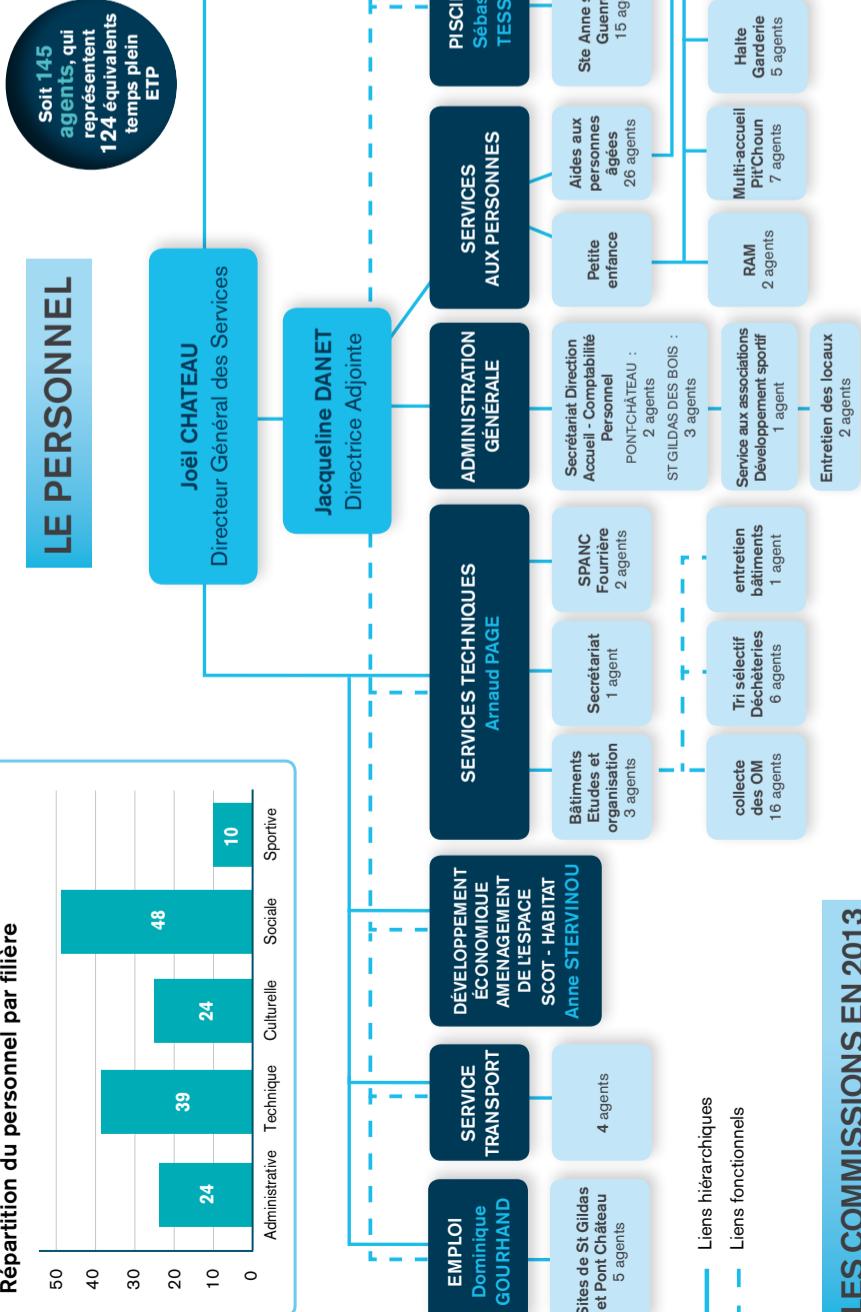
M. Michel PERRAIS, maire
vice-président de la Communauté de communes
M. Samuel BERTHO
M. Dominique LAVISSE
M. Régis PABOEUF
M. Olivier COUVRAUD
M. David MOISAN

STE ANNE-SUR-BRIVET

M. Philippe BELLIOT, maire
vice-président de la Communauté de communes
M. Joël BEAUGEARD
M. Didier MEIGNEN
M. Jean-Pierre MEIGNEN
M. Hugues LEGENTILHOMME



LE PERSONNEL



LES COMMISSIONS EN 2013

1 Développement économique et tourisme

Elle détermine les priorités pour l'aménagement des zones d'activités intercommunales. Elle assure le suivi et le développement du service emploi et des actions de développement économique et touristique.

Président : André Trillard
Vice-Présidents : Christine Lelièvre, Jean-Claude Nicolas, Jean-Louis Mogan

2 Commission finances et communication

Elle prépare le budget et suit les finances de la Communauté de Communes. Elle définit et développe la ligne de communication de la collectivité.

Vice-président : Belliot Philippe
Président : Claude Gabilard

3 Administration générale et personnel

Avec le bureau, Claude Gabilard est chargé d'étudier et de mettre en place l'organisation de la collectivité. Il veille aussi à la gestion du personnel intercommunal.

Président : Claude Gabilard
Vice-Président : Bernard Lelièvre

4 SCOT - Habitat

Elle est chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Elle réfléchit aux grandes orientations en matière d'aménagement du territoire et d'habitat.

Président : Claude Gabilard
Vice-Président : Robert Sylvain

BILAN FINANCIER

Budget général

DÉPENSES CA 2013 :
10 133 833 €

Autres charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Subvention budgétaire environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante annexe environnement déchets 0,88% Contribution service incendie 6,68%

Reversement de fiscale 17,01%

Charges financières 11,03%

Amortissements 0,65%

Charges à caractère général 11,50%

Charges de personnel 46,25%

Autre charges de gestion courante

Investissements 2013

INVESTISSEMENTS FINANÇÉS PAR :	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	141 714,00
FCTVA	287 893,03
AMORTISSEMENTS	145 995,21
AUTOFINANCEMENT	2 072 069,62
TOTAL RECETTES	2 647 671,86

Subventions versées par la collectivité (en €)

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	MONTANT EN €
ADMINISTRATION ET DIVERS	899 423,41
GYMNASES	45 544,57
GENDARMERIE	41 844,60
PISCINES	62 407,20
CENTRE CULTUREL J. DEMY	20 022,10
BIBLIOTHÈQUES	961 396,24
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	21 202,82
PETITE ENFANCE	28 943,26
TOTAL	2 080 784,20
CAPITAL DE LA DETTE	197 585,51
FONDS DE CONCOURS	369 302,15
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 647 671,86

CONTRAT DE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL : CTD 3 (2013-2015)

Ce contrat négocié entre les communes, la Communauté de communes et le Conseil général au cours de l'année 2012, a été approuvé par le Conseil général le 7 février 2013.

Pour rappel, dans ce contrat de territoire, les priorités fortes arrêtées sont :

- Le foncier destiné à l'habitat social
- La mobilité
- L'environnement
- La culture

Dans lesquelles, 30 actions sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale ou syndicale bénéficient d'un montant de subvention de 2 771 824 €.

A ce jour 11 actions sont engagées pour un montant total de subvention de 1 365 468, soit près de 50% de l'enveloppe allouée.

NOUVEAU CONTRAT RÉGIONAL 2013-2016

Le NCR proposé par la Communauté de communes, a été validé par le Conseil régional, le 8 juillet 2013.

Ce contrat élaboré par les communes et la Communauté de communes, comporte 7 actions, bénéficiant d'une aide régionale de 1 804 000 €.

Début 2014, ce sont 3 actions structurantes qui ont été déposées auprès du Conseil régional, pour un montant de subvention demandé de 1 422 600 € soit 78,8 % de l'enveloppe allouée.

Objectif 2014
Poursuite de la mise en œuvre des actions inscrites dans les contrats de territoire, évaluation et ajustements si nécessaire.

Le NCR proposé par la Communauté de communes, a été validé par le Conseil régional, le 8 juillet 2013.

Ce contrat élaboré par les communes et la Communauté de communes, comporte 7 actions, bénéficiant d'une aide régionale de 1 804 000 €.

Début 2014, ce sont 3 actions structurantes qui ont été déposées auprès du Conseil régional, pour un montant de subvention demandé de 1 422 600 € soit 78,8 % de l'enveloppe allouée.

Objectif 2014
Poursuite de la mise en œuvre des actions inscrites dans les contrats de territoire, évaluation et ajustements si nécessaire.

Le programme d'actions arrêté en conseil communautaire le 12 décembre 2013, comprend 13 actions répondant aux 5 enjeux identifiés : « mieux maîtriser l'urbanisation du territoire », « favoriser une production de logement abordable », « optimiser les capacités du parc existant », « apporter des réponses aux ménages à besoins spécifiques », et « faire vivre le PLH ».

Le programme d'actions élaboré par la commission Aménagement du Territoire, comprend 3 parties :

- Le diagnostic de territoire analysant le fonctionnement du marché local du logement et des conditions d'habitat à l'échelle intercommunale.
- Les orientations stratégiques définissant les objectifs prioritaires et les principes de la politique de l'habitat en matière de stratégie foncière, de logements pour les publics spécifiques, d'optimisation du parc de logements existant et de mixité sociale.
- Le programme d'actions déclinant les objectifs en actions à conduire sur la période 2014 – 2019.

Synthèse du budget prévisionnel (2014 à 2019) :

THÉMATIQUE	ENJEU	BUDGET SUR 6 ANS	BUDGET MOYEN ANNUEL
Construction neuve	Mieux maîtriser l'urbanisation du territoire	24 000 €	157 695 €
Favoriser la production d'une offre de logement abordable	352 000 €	58 665 €	
Optimiser les capacités du parc existant	554 500 €	92 415	
Apporter des réponses adaptées aux ménages à besoins spécifiques	54 000 €	9 000 €	
Vie du PLH	Faire vivre le PLH	150 000 €	25 000 €
TOTAL		1 134 500	189 080 €

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Diagnostic local de santé

La Communauté de communes et le conseil de développement ont décidé en 2012, d'initier un diagnostic local de santé afin d'identifier les points forts et les points faibles du territoire en matière d'offre de soins, de besoins de santé, mais aussi d'accompagnement des personnes âgées dépendantes ou handicapées, de coopération interprofessionnelle, afin de proposer des orientations stratégiques pour le territoire.

Ce diagnostic s'est déroulé de novembre 2012 à mars 2013.

A l'issu du diagnostic, des ateliers prospectifs ont été mis en place au cours du 1er semestre 2013, l'un sur le thème de « conforter l'organisation des soins » et l'autre sur le thème de « travailler ensemble »,

Les travaux de ces ateliers couplés aux éléments du diagnostic ont permis de proposer et de valider des axes stratégiques afin de poursuivre le développement de l'offre de soins :

- Favoriser le développement de l'offre de soins de premier recours, par la constitution d'un pôle santé entre les professionnels de santé du territoire, afin de développer en commun des actions de coopération interprofessionnelle : accueil des professionnels de santé en formation initiale, action de formation continue commune à plusieurs professions, protocole de coopération interprofessionnelle, actions de prévention et d'éducation thérapeutique, organisation d'une réponse coordonnée en cas de crise sanitaire, partenariat avec les autres acteurs du territoire....

- En confortant les regroupements de médecins généralistes dans les communes où des cabinets de groupes sont déjà installés. Il est en effet prioritaire de conforter les cabinets de groupe en médecine générale existants à Pont-Château, Saint Gildas des Bois, Missillac et Guenrouët, en lien avec des cabinets secondaires à Sainte Reine de Bretagne et Sainte Anne sur Brivet.

- Tout en essayant de contribuer au développement de l'offre de second recours (cardiologie, psychiatrie, gynécologie médicale...) qui contribue également à l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé comme pour la population.

- Poursuivre de développement de la coopération interprofessionnelle, en y associant tous les professionnels concernés :

- Cette coopération doit s'amplifier, notamment par la conception et la diffusion d'outils de coopération partagés entre les professionnels de santé libéraux, intervenants sociaux, établissements de santé, dans le respect des règles déontologiques et de protection des libertés individuelles.

- Conduire des actions de santé répondant aux besoins de santé de la population

- Le diagnostic ayant permis d'identifier des problématiques de santé spécifiques à la population du territoire, des actions de prévention et d'éducation thérapeutique pourront être conduites à l'initiative des professionnels de santé dans le cadre du pôle santé notamment, par la Communauté de communes, dans la cadre d'un contrat local de santé signé avec l'ARS, par exemple et / ou par les autres acteurs de santé.

En réponse aux axes stratégiques identifiés, les professionnels de santé du territoire ont créé l'association PS4 (association portante le projet de santé des professionnels de santé du pays et secteur de Pont-Château et saint Gildas des Bois), officiellement mise en place en février 2014.

Objectif 2014

Accompagner les projets de maisons de santé, portés par les communes, par rapport aux exigences du Conseil régional et de l'ARS.

Réflexion inter-CD sur l'économie Sociale et Solidaire :

Le conseil de développement Loire & Sillon s'est positionné, dans le cadre de ses travaux prospectifs, pour la mise en œuvre d'un diagnostic participatif et prospectif de territoire concernant l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). L'objectif étant de s'interroger sur les potentialités de ces activités particulièrement ancrées sur leur territoire.

Les conseils de développement du Pays de Pont-Château et de la région de Blain, se sont associés à cette démarche et le diagnostic a été mené au cours de l'année 2013 sur les 3 territoires.

Le diagnostic s'est attaché à réaliser un 1er travail de collecte d'informations statistiques et d'informations auprès d'acteurs économiques du territoire, prenant en compte l'économie sociale et solidaire, mais aussi ses interrelations avec les autres secteurs économiques à l'horizon 2030.

Sur la base du diagnostic, 7 enjeux ont été formulés par les acteurs, qui toutefois ont fait le choix de se concentrer sur 2 d'entre eux :

- Renforcer la militance, l'implication citoyenne, faciliter le renouvellement du bénévolat.

- Développer des initiatives innovantes pour renforcer l'économie, l'emploi, le bien-être... à l'échelon local.

Objectif 2014

Elaboration par les 3 CD d'un avis, outils d'aide à la réflexion prospective et à la décision, qui sera soumis aux 3 communautés de communes, et mise en œuvre des pistes d'actions dégagées par les groupes de travail, à savoir l'organisation d'un temps fort autour du bénévolat, et la constitution d'une « plateforme » locale de l'ESS, pour une meilleure connaissance des structures entre elles et une meilleure reconnaissance par les autres partenaires institutionnels et privés.

LES ZONES D'ACTIVITÉS

ACHATS OU ÉCHANGES DE TERRAINS EN ZONE D'ACTIVITÉS :

• 27 042 m² achetés en vue d'une extension future du parc d'activités de la Pommeraie (Missillac) pour un montant de 48 675,60 €

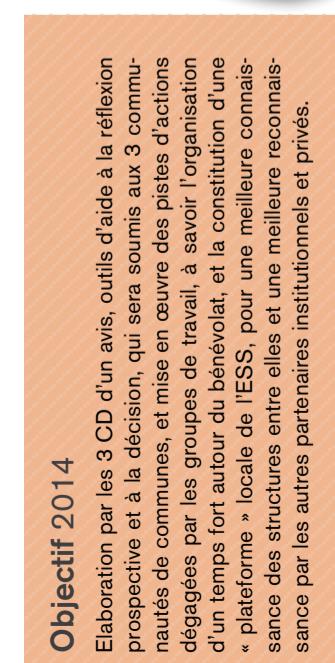
• La Communauté de communes a repris en mai 2013, l'ensemble des terrains de la zone de la Houssais à Guenrouët. Pour une meilleure cohérence de la zone, la Communauté de commune a procédé à un échange de terrains avec l'exploitant agricole voisin, et a ainsi récupéré une parcelle d'environ 1,5 ha en bordure de la RD 2, l'agriculteur récupérant les parcelles situées à l'arrière de la zone, à vocation agricole.

REQUALIFICATION DE L'ESPACE D'ACTIVITÉS DE POMMERAIE À MISSILLAC

Après l'étude lancée en 2011, sur la requalification du parc d'activités de la Pommeraie, ayant pour objectif de donner une identité de quartier à cet ensemble et d'en faire un lieu de vie attractif pour les entreprises, leurs salariés et les usagers, un avant projet d'aménagement détaillé a été validé en 2012.

Ce projet qui prévoit le réaménagement des accès du parc, des entrées des entreprises, un meilleur calibrage des voiries, des travaux d'amélioration des réseaux et un traitements des passagers de l'ensemble a fait l'objet d'un appel d'offres en 2013. L'entreprise CHARRIER à l'issue de cet appel d'offre s'est vue attribuer le lot 1 (voie et réseaux) pour un montant de 375 707,80 € HT. Le lot 2 (paysages et espaces verts) a été attribué à l'entreprise DUVAL, pour un montant de 72 629,65 € HT.

Les travaux ont démarré au cours du dernier trimestre 2013, et devraient se poursuivre jusqu'en avril 2014.



TOURISME

En 2013, l'action de la collectivité en matière de développement touristique a porté sur principalement sur :

- Signature de la Convention avec Cap-Atlantique pour associer notre territoire à la Destination La Baule – Presqu'île guérandaise portant sur des actions spécifiques, à savoir : Observatoire touristique, Web destination, intégration de de l'OT de Pontchâteau -Saint-Gildas des Bois dans le réseau global OT destination et dans le développement de l'Outil Incénie, participation à l'événement « Saveurs d'octobre », animation du réseau des prestataires touristiques, via le club « Affaires » et « Rando ».
- A noter 5 circuits de notre territoire ont été inclus dans le topoguide « Belles échappées » paru en juillet 2013.

Accompagnement technique et financier de L'Office de tourisme du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois :

- Poursuite de l'action de développement de la randonnée sur notre territoire
- Au cours de l'année 2013, et suite à l'arrivée de la nouvelle chargée de mission, le travail a porté sur :

- L'élaboration du plan de gestion

- Finalisation du plan de balisage

- Préparation, lancement, traitement des marchés « balisage » et « travaux d'aménagement »

Actions récurrentes

- Veille et suivi des actions, pouvant intéresser notre territoire, menées par les institutions départementales et autres EPCI (randonnées, canal de Nantes à Brest, éditions touristiques départementales...).
- Accueil de porteurs de projets tourisme

Perspective 2014

- Poursuite de l'étude sur l'aménagement de la Halte Nautique St Clair

- Développement de la randonnée : finalisation du plan de gestion, inscription des sentiers au PDIPR, réalisation du balisage et des aménagements, réflexion sur la promotion des circuits de randonnée et élaboration du topo guide.

- poursuite des partenariats avec la Destination « LA Baule – Presqu'île de Guérande » et de l'accompagnement de l'Office de tourisme à la journée

Un projet a été présenté aux élus en avril 2013. Suite à cette présentation, le cabinet Cap Urbain a poursuivi sa mission en travaillant principalement sur l'aménagement d'un rond-point permettant un nouvel accès sécurisé au site.



ACTION 2013

Partenariat pour un accompagnement de proximité du public

Accueil d'organismes de formation en accompagnement individuel, bilan de compétences, formation, VAE...

CAP Emploi, deux jours par semaine à St Gildas des Bois.

A2F Formation, deux jours par semaine en alternance à St Gildas des Bois et Pontchâteau.

CEBAN/CIBC, un jour par semaine à St Gildas des Bois.

CFP Presqu'île, deux jours par mois à Pontchâteau.

CNAM, une demi-journée par trimestre (info. collective) + entretiens individuels à Pont-Château.

PACTES (Association Intermédiaire), une demi-journée par semaine à St Gildas des Bois.

FONGECIF une journée par mois (info. collective) + entretiens individuels à St Gildas des Bois.

EMPLOI

Un rôle participatif auprès des instances « emploi-formation-orientation » du Bassin Nazairien :

Une labellisation et une co-coordination dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Le 18 décembre 2013, par arrêté du Préfet de la Région des Pays de la Loire, le Service Emploi de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois s'est vu attribuer le label « Orientation pour tous – pôle Information et Orientation sur les Formations et les Métiers », avec le groupement d'organismes constituant le Service Public de l'Orientation du Bassin Nazairien. Le Service Emploi assurera même, durant les cinq années de collaboration, la co-coordination du SPO sur le Bassin Nazairien, en alternance avec le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Nazaire.

Par l'intermédiaire du réseau InterMIFE Pays de la Loire, dont il est adhérent, le Service Emploi est également « membre associé » à la Commission Spécifique du Service Public Régional de l'Orientation, créée au sein du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – Région des Pays de la Loire).

Le Service Emploi est également associé aux travaux :

- du SPEL (Service Public de l'emploi Local du bassin d'emploi de Saint-Nazaire).
- du Conseil d'administration InterMIFE Pays de la Loire (Réseau Régional des Maisons de l'Information sur la Formation et l'emploi)..

- du Conseil d'administration InterMIFE France (Réseau National des Maisons de l'Information sur la Formation et l'emploi).
- du CLEE (Comité local éducation économique) du bassin de l'Estuaire.
- du CBE (Comité de bassin d'emploi) du bassin d'emploi de Saint-Nazaire.
- de la Commission FAJ et CSAJ (Fonds d'aide aux jeunes et contrat de soutien à l'autonomie des jeunes) du territoire de la Mission locale rurale du Sillon.

Informations complémentaires sur les demandeurs d'emploi du territoire

1 353 demandeurs d'emploi du territoire sont inscrits à Pôle Emploi, au 31 décembre 2013, dans la catégorie A* (hausse de 9,6% par rapport à 2012).

*personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

CATÉGORIES	EFFECTIFS	HAUTS PAR RAISONNEMENT
- de 25 ans	267 (19,7%)	11,3%
50 ans et +	286 (21,1%)	15,8%
femmes	668 (49,4%)	5,5%
demandeurs d'emploi longue durée	505 (37,3%)	21,7%
pers. indemnisées	808 (59,7%)	4,0%
bénéficiaires du RSA	177 (13,1%)	18,0%
cadres	53 (3,9%)	0,00%

ACTIONS - ANIMATIONS À L'INITIATIVE DU SERVICE EMPLOI

Accueil décentralisé des Ateliers de recherche d'emploi et d'élaboration d'un projet professionnel (atelier mono-thème et atelier multi-thèmes) et du « Club de chercheurs d'emploi », en collaboration avec l'agence Pôle Emploi de Trignac et poursuite de l'accompagnement individuel à l'utilisation internet « spécifique recherche d'emploi » par les conseillers du Service Emploi.

Opérations « aide à la recherche d'un contrat en alternance » et « aide à la recherche d'un emploi saisonnier », en collaboration avec la Mission locale rurale du Sillon, les Points Information Jeunesse et l'Espace Emploi.

ORIENTHÈQUE

« LE » Salon de l'Orientation, de la formation et des métiers du Bassin Nazairien

Le Service Emploi a organisé la 13^e édition de son Salon « Orienthèque » les 16, 17 et 18 janvier 2014. Un événement sur le Bassin d'Emploi de Saint-Nazaire à destination principalement des élèves en phase d'orientation (3ème). Une centaine d'organismes pluridisciplinaires et des espaces d'animations et de démonstrations de métiers étaient à disposition des scolaires, parents et demandeurs d'emploi durant les trois journées.

Perspective 2014

Réorganisation du Service Emploi, avec une intégration au sein du « Pôle Développement Territorial » de la Communauté de communes, en relation directe avec le Service « Développement Economique ».

Partenariat renforcé avec l'Agence Pôle Emploi de Trignac

dans le cadre du renouvellement de la Convention de Collaboration 2013-2014, avec mise en place partielle d'un accompagnement personnalisé de proximité du public demandeur d'emploi de notre territoire inter-communal (permanences régulières de conseillers de l'Agence au Service Emploi de Pontchâteau).

Poursuite des Actions

« aide à la recherche d'un contrat en Alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) » et « aide à la recherche d'un emploi saisonnier », en collaboration avec la Mission locale rurale du Sillon, les Points Information Jeunesse et l'Espace Emploi « Loire et Sillon ».

CATÉGORIES	EFFECTIFS	HAUTS PAR RAISONNEMENT
- de 25 ans	267 (19,7%)	11,3%
50 ans et +	286 (21,1%)	15,8%
femmes	668 (49,4%)	5,5%
demandeurs d'emploi longue durée	505 (37,3%)	21,7%
pers. indemnisées	808 (59,7%)	4,0%
bénéficiaires du RSA	177 (13,1%)	18,0%
cadres	53 (3,9%)	0,00%



1

2

3

4



LA COMMUNICATION DE LA COLLECTIVITÉ EN 2013

COMMUNICATION INTERNE

► S'assurer de la diffusion des informations de l'institution à l'ensemble du personnel.

Ainsi, le service communication associé au service du personnel a réalisé « **La Com'** ».

Celle-ci présente différents types d'informations : un dossier thématique (ex : formation...), les Actualités des services à venir et passés (événements mis en place par les services et la collectivité), les mouvements du personnel (départ en retraite, mutation, recrutements...), des infos du service du personnel, une rubrique pour inciter les agents à être éco responsable dans leur travail (tri, consommation des énergies...).

► Un numéro a été transmis aux agents de la collectivité, en décembre 2013.

Organisation des vœux au personnel

17 janvier 2013 à Pont-Château.



Vers les agents

Création et diffusion d'une lettre d'information à destination des agents de la collectivité.

Les agents de notre collectivité sont disséminés sur différents sites, répartis dans beaucoup de métiers différents, ayant des implications très différentes dans la vie de la collectivité. Ils ne connaissent parfois qu'une seule partie des actions de la structure, celle qui les concerne pour leur activité quotidienne.

C'est pourquoi, l'équipe de direction a souhaité mettre en place un outil de communication interne afin de :

► Décloisonner l'information dans les services, la démocratiser à travers un outil d'information transversal susceptible de créer un lien.

COMMUNICATION EXTERNE

Organisation

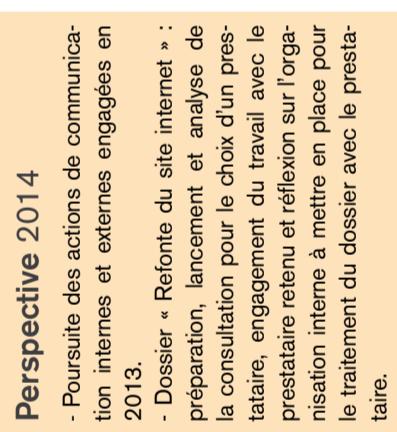
Le service communication a poursuivi son travail en collaboration avec l'agence Ny communication (conception des outils) et l'Imprimerie du Sillon (impression des outils) pour la création des différents supports de communication de la collectivité. Ce service gère les relations avec ces 2 fournisseurs lors du traitement des dossiers avec les services de la collectivité.

Refonte du site internet

À la demande des élus, engagement d'une réflexion pour la refonte du site internet. Mise en place d'un groupe de travail transversal associant différents services de la collectivité.

Afin de bien définir les attentes vis-à-vis de ce site et d'être accompagné dans cette réflexion, la collectivité a mené ce dossier avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), Laurent Escarmonde (Société E-team).

Le recueil des besoins des services, la prise en compte des souhaits des internautes vis-à-vis des sites de collectivités, l'approche fonctionnelle des services offerts par le site,



LA PISCINE À SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2013, nous avons comptabilisé 88 248 entrées au public, soit une hausse de 1,5 % par rapport à 2012.

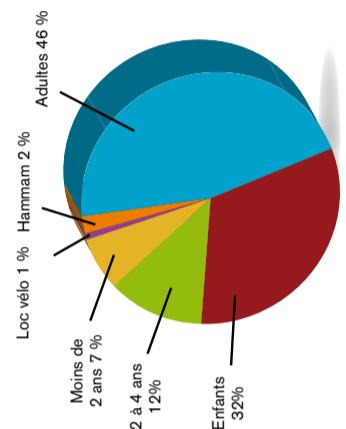
L'établissement accueille aussi les scolaires (lycées, collèges, primaires et maternelles), les cours enfants et adultes, les associations etc., pour une fréquentation totale de 162 217 personnes.

L'élaboration du projet pédagogique pour l'accueil des maternelles et des primaires en 2011-2012.

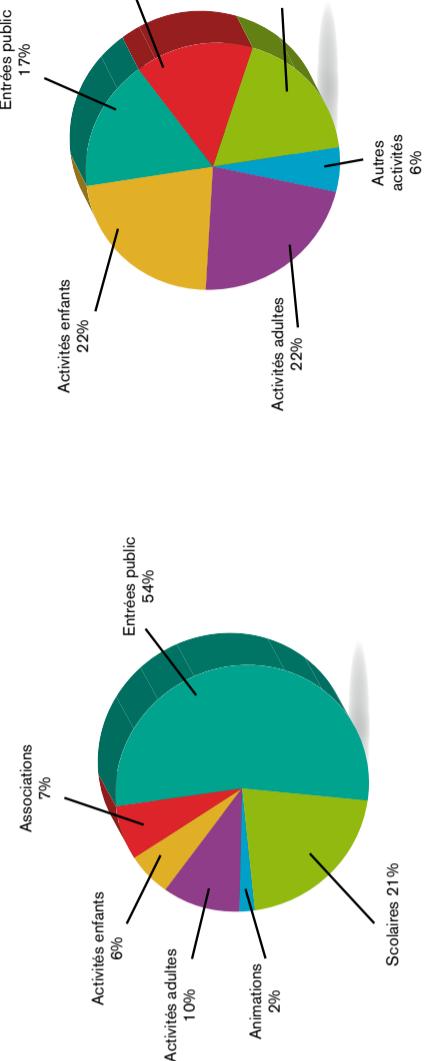
Le premier bilan pour l'année scolaire 2012-2013 est satisfaisant et surtout cohérent.

Recettes

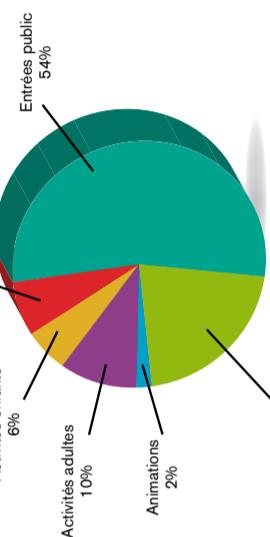
Nombre de transactions « ouverture au public »



Répartition du nombre d'heure attribué pour chaque activité



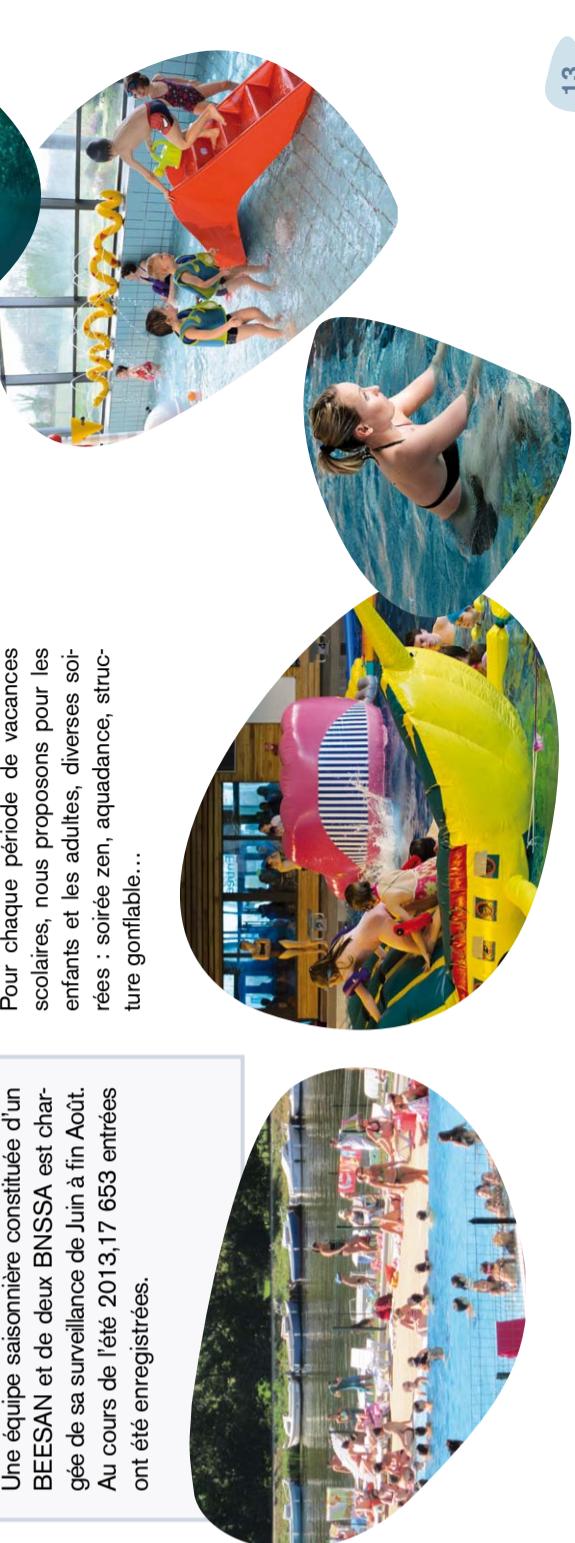
Fréquentation



LE BASSIN LUDIQUE À GUENROUËT

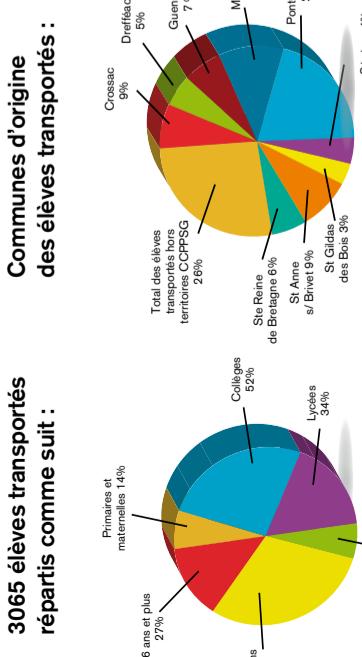
Des animations :

Pour chaque période de vacances scolaires, nous proposons pour les enfants et les adultes, diverses soirées : soirée zen, aquadance, structure gonflable...



Le service des transports gère différents types de transports publics sur l'ensemble du territoire du Pays de Pontchâteau et St Gildas des Bois sous l'éigide du Conseil Général de Loire-Atlantique : « Lila scolaire » « Lila à la demande » et « Lila covoiturage »

LILA SCOLAIRE



Les effectifs globaux ne cessent d'évoluer depuis ces dernières années. On peut remarquer toutefois que les inscriptions aux transports pour les primaires toutes communes confondues restent faibles ce qui engendre des difficultés de circulation et de stationnement aux abords des établissements scolaires.

Quelques chiffres :

- 3065 élèves transportés en 2013-2014.
- 68 établissements desservis.
- 6 transporteurs assurent les circuits scolaires.
- 72 véhicules par jour (dont 5 internes, lundi-vendredi uniquement)
- 226 trajets par jour

Bilan qualitatif rentrée septembre 2013 :

En 2013, l'organisation du transport du lycée et collège Gabriel Deshayes a été entièrement repensée. La fin des cours a été décalée de 5 minutes le soir pour limiter les temps d'attente aux abords de l'établissement pour les circuits en réemploi primaires. Le Conseil Général a également mis à disposition un véhicule supplémentaire sur ce pôle pour pallier à la hausse des effectifs. Enfin la refonte totale de l'organisation des cars aux abords de l'établissement permet une sortie plus fluide et sécurisée.

Le diagnostic en matière de sécurité se poursuit sur le territoire de la communauté de communes. A ce jour, sept communes ont fait l'objet d'une « démarche qualité points d'arrêts » à savoir :

- STE REINE SUR BRIVET
- CROSSEAC
- PONTCHATEAU
- DREFFEAC
- MISSILLAC
- ST GILDAS DES BOIS

La commission de sécurité, composée d'élus, techniciens du Conseil général, transporteurs et service transports, a pour objectif d'identifier et sécuriser les points d'arrêts (aménagement, déplacement ou suppression). La proximité des points d'arrêts peut-être différenciée en fonction de la typologie des publics pris en charge (primaires, collèges ou lycées). A l'issue de cette rencontre, un marquage au sol (zébra) est effectué pour permettre aux familles, conducteurs et autres usagers de visualiser l'emplacement de l'arrêt.

La dernière commission de sécurité a eu lieu en juin 2014 sur la commune de St Gildas des Bois. En reste sur notre territoire, les communes de Sévérac et Guenrouet qui seront programmées sur l'année scolaire 2014-2015.

Rythmes scolaires
Une réflexion a été engagée tout au long de cette année scolaire en concertation avec le Conseil Général, les établissements scolaires et les communes pour réorganiser les transports en adéquation avec la réforme des rythmes scolaires.

LILA À LA DEMANDE



Le service Lila à la demande offre aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau et St Gildas des Bois une réelle solution de transport pour les déplacements sur le territoire et les communes limitrophes. Les usagers sont pris en charge à leur domicile et déposé au lieu de leur choix. C'est un service de transport collectif qui complète l'offre de transport du réseau Lila. Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicule adapté et personnel formé.

Les jours et heures de fonctionnement sont les suivants :

	ALLER	RETOUR
Lundi matin	9h-9h30	11h30-12h
Mardi matin	9h-9h30	11h30-12h
Mercredi matin	9h-9h30	11h30-12h
Mercredi après-midi	14h-14h30	16h30-17h
Vendredi matin	9h-9h30	11h30-12h
Vendredi après-midi	14h-14h30	16h30-17h

Les tarifs du réseau départemental Lila s'appliquent à Lila à la demande :

- 2,40 €, trajet simple
- 4,80 €, aller-retour

(Brochure à disposition dans les mairies)

Bilan quantitatif

- 753 cartes Lila à la demande délivrées depuis sa création (dont 58 en 2013)
- 2580 trajets effectués en 2013
- Tranches d'âge :
 - Moins 18 ans : 6%
 - 18-60 ans : 34 %
 - Plus de 60 ans : 60%

Le service Lila à la demande est majoritairement fréquenté par les personnes de plus de 60 ans.

Les motifs de déplacement le plus souvent évoqués sont les suivants :

- RDV médicaux (médecins, laboratoire, radiologue, cardiologue ...)
- courses
- visites privées
- visite en maison de retraite
- foyer de la Madeleine au Calvaire en accueil de jour ...

LILA COVOITURAGE

Le covoiturage consiste à associer des personnes pour accomplir un trajet commun dans un même véhicule. Cette pratique est économique et permet d'alléger le trafic routier. Désormais, les neuf communes du territoire disposent d'une ou plusieurs aires de covoiturages :

- CROISSAC - Le Calvaire
- DREFFEAC - Aire du Pré des levées
- MISSILLAC - La Barak'a L' Angle Bertho - La Chinoise
- PONTCHATEAU - La Piscine - Le Relais De Beaulieu - La Grivolas
- ST GILDAS DES BOIS - Espace Lampidic
- STE ANNE SUR BRIVET - Salle Des Sports
- STE REINE DE BRETAGNE - Mairie
- GUENROUET - Parking Salle des Fêtes - Eglise Notre-Dame-de-grâce
- SEVERAC - Parking de la Gare

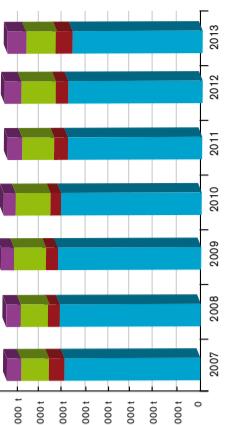
ST GILDAS DES BOIS

L'année 2013, une présence régulière d'un agent de communication sur les déchèteries a été planifiée. Cette communication auprès des agents et des particuliers en déchèterie a permis une meilleure connaissance des flux et les impacts d'un meilleur tri. Des efforts restent encore à faire pour limiter l'augmentation des tonnages et accentuer la prise de conscience des particuliers et professionnels sur l'importance de la valorisation des déchets apportée sur ces sites.

Une nouvelle signalétique a aussi été installée sur les déchèteries.

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La CCPG assure la collecte, en régie, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Elle a confié le traitement de ses déchets (Ordures ménagères, Collecte sélective, filières issues des déchèteries) au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique.

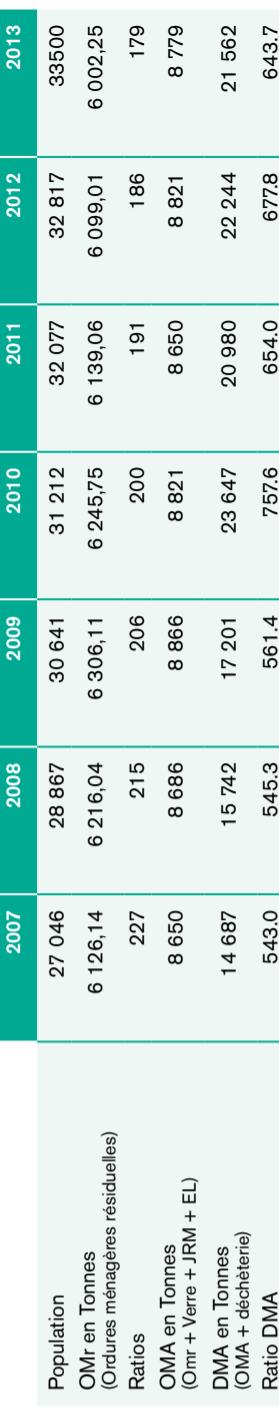


Données chiffrées :

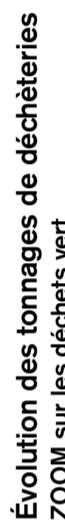
Evolution de 2007 à 2013 des tonnages d'ordures ménagères, de collecte sélective (Verre, emballages, Journaux-Magazines) : Réaffirmation de la légère diminution des tonnages ordures ménagères collectés, évolution des déchets recyclables.



Quantité d'ordures ménagères produites par habitants en kg/hab/an



L'année 2013 est à nouveau marquée par une baisse de tonnage collectée en ordures ménagères OMr malgré l'évolution constante de la population sur le territoire.
La stabilisation du ratio DMA sur la période 2011/2013 est significatif et représente assez bien les flux de déchets présents sur le territoire.



Évolution des tonnages de déchèteries ZOOM sur les déchets vert

Les augmentations visibles entre l'année 2012 et 2013 sont entre autres liées à l'augmentation des horaires d'ouverture des déchèteries et de la population du territoire (+5%).

Travaux d'amélioration de la déchèterie de Saint-Gildas-des-Bois

L'année 2013 a vu la réalisation de travaux sur le site de la déchèterie de Saint-Gildas-des-Bois avec l'élargissement du haut de quai et le déplacement de la collecte des déchets verts en bas de quai.

Communication

En 2013, une présence régulière d'un agent de communication sur les déchèteries a été planifiée. Cette communication auprès des agents et des particuliers en déchèterie a permis une meilleure connaissance des flux et les impacts d'un meilleur tri. Des efforts restent encore à faire pour limiter l'augmentation des tonnages et accentuer la prise de conscience des particuliers et professionnels sur l'importance de la valorisation des déchets apportée sur ces sites.

Tout-Venants

Evolution des tonnages traités et collectés en déchèterie avec une moyenne broyée sur les 3 dernières années proche d'un véritable ratio de gisement pour la Communauté de communes.

ZOOM SUR

Tout-Venants

Evolution des tonnages de déchets ménagers spéciaux entre 2012 et 2013.

Gravats

On peut noter une forte croissance des tonnages collectés entre 2012 et 2013 (+10%), l'Academie l'explique ce chiffre entre autre par la réalisation des travaux de rénovation par les particuliers eux-mêmes. Une autre explication est l'augmentation des flux professionnels et augmentation heures ouverte semainière.

Bois

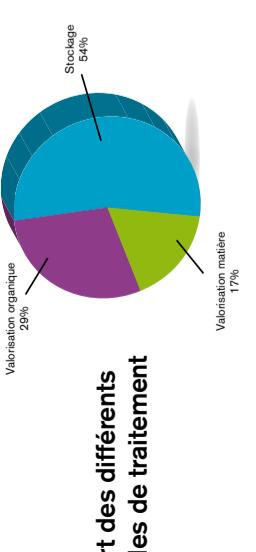
Augmentation des tonnages de plus de 10%.

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

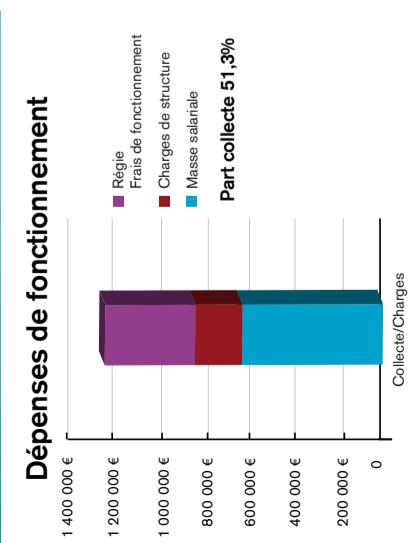
	TOTAL HEURES D'OUVERTURE SEMAINE			Total
Déchèterie	Pont Château	Ste Reine de Bretagne	St Gildas des Bois	Missillac
Ancienne organisation	31	13	15	15
Depuis le 2 avril 2013	42	14	24,5	28

LE TRAITEMENT

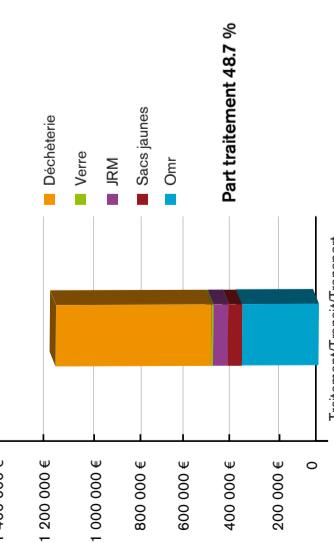
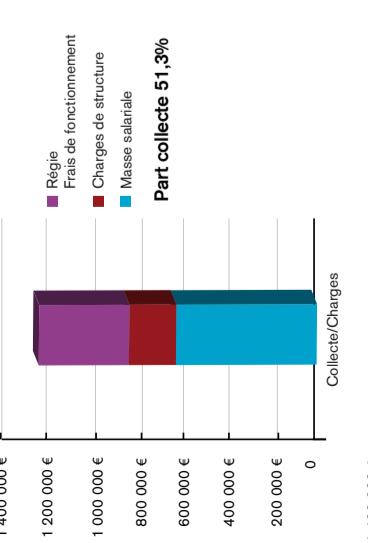
Diminution de la valorisation organique en comparaison à 2012. Ceci est lié à la nette décroissance des tonnages de déchets verts issus des déchèteries traités. Augmentation du stockage lié à l'évolution des tonnages de gravats collectés en déchèterie.



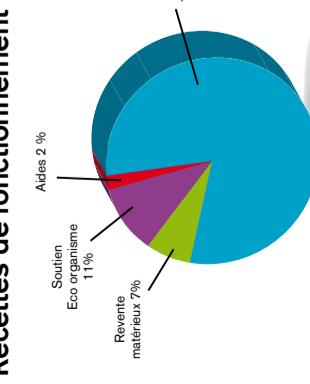
RÉSULTATS FINANCIERS 2013



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Pour les particuliers

- L'année 2013 a été le début de la distribution de composteurs. Près de 750 composteurs ont été distribués depuis avril 2013.
- Le site de compostage collectif de la Clarté compte de plus en plus d'habitants qui compostent et créent de vrais liens sociaux grâce aux rencontres autour du compostage.

Perspective 2014

La réflexion sur l'organisation du service sera poursuivie (mise à jour des documents, réalisation d'une base de données informatique...). En parallèle, le service étudiera la prise des compétences facultatives (réhabilitation et/ou entretien).

SERVICE FOURRIÈRE

Les particuliers ont obligations de :

- réhabiliter leur installation dans un délai de 4 ans en cas de non-conformité avec un danger pour la santé des personnes et/ou un risque environnemental avéré.
- d'entretenir leur système régulièrement pour le maintenir en bon état de fonctionnement

Mode de gestion du service

A partir du 1er janvier 2011, le service a été exploité en prestation de service par la société Véolia. Ce contrat a pris fin le 31 mars 2013. Depuis cette date, les contrôles d'assainissement non collectif sont assurés par des agents de la Communauté de Communes.

Ces contrôles portent sur les installations : - existantes avec le diagnostic périodique de bon fonctionnement ou le diagnostic réalisée dans le cadre des mutations immobilières - neuves grâce aux contrôles de conception et de réalisation

Tarification du service

Le SPANC étant un Service Public à caractère Industriel et Commercial, chaque prestation est liée à une redevance afin de financer le service.

Le conseil communautaire a fixé, par délibération du 26 septembre 2013, les montants applicables pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif (en € TTC) :

- diagnostic initial : 105 €
- contrôle conception : 100 €
- contrôle réalisation : 50 €
- contre-visite (suite à un chantier) : 37 €
- contrôle bon fonctionnement : 72 €
- diagnostic dans le cadre d'une vente : 125 €
- rendez-vous complémentaire : 53 €

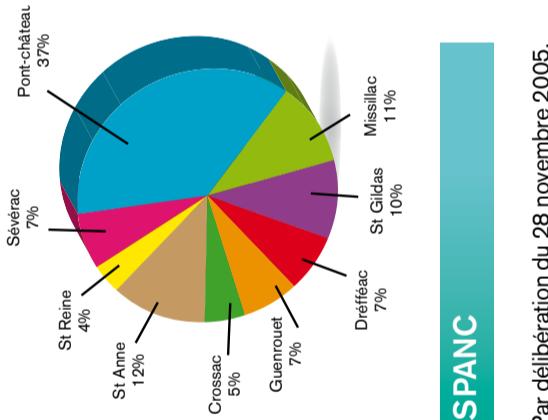
Finance

Dépenses 2013 : 113 382,03 €
Recette 2013 : 159 227,40 €

Nombre de contrôles effectués en 2013

Diagnostic de vente : 138
Contrôle de conception : 170
Contrôle de réalisation : 129
En 2013, 43,4% des installations sont classées comme conforme.

Répartition distribution des composteurs



SPANC

Par délibération du 28 novembre 2005, le Conseil Communautaire a créé le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), conformément aux dispositions de la loi sur l'eau de 1992.

Le SPANC doit veiller à :

- limiter les pollutions domestiques
- recenser et évaluer le fonctionnement des dispositifs d'ANC existants
- protéger les cours d'eau et les nappes phréatiques
- conseiller et accompagner les usagers dans leur projet d'assainissement

SPANC (SUITE)

En 2013, 69 chiens errants ont été récupérés par les services communaux et transportés en fourrière.

Sur ces 69 chiens, 33 ont été récupérés par leur propriétaire (26 identifiés et 7 non identifiés), 19 ont été placés à la S.P.A, 17 ont été euthanasiés.

Durée des séjours

	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Sup. à 12 mois	TOTAL
	55	21	3	0	0	0	79

Age des personnes accueillies

	0 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 39 ans	40 - 65 ans	Plus de 65 ans	TOTAL
	20	8	22	23	6	79

Population accueillie

	Hommes	Femmes	Enfants	TOTAL
	32	27	21	79

Composition des ménages

	Isole	Isole +1	Isole +2	Isole +3	Isole +4 et plus	Couple	Couple +1	Couple +2	Couple +3	Couple +4 et plus	TOTAL
	19	2	3	4	0	0	2	3	1	1	35

Bilan comptable

	FLUIDES EN €	CAUTION EN €	TOTAL DES RECETTES EN €	OPÉRATION	DÉPENSES	RECETTES
	4 090,76	3 800,00	7 890,76	EDF	5 880,29	5 880,29

COMMUNICATION PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

En 2013, des actions de communication et de prévention ont été menées sur le territoire de la Communauté de communes

La communication

-Près de 40 demi-journées ont été consacrées à l'information sur la prévention des déchets auprès des habitants de la Communauté de communes, dans les 4 déchèteries et les 9 mairies du territoire.

- Pour appuyer le discours sur la prévention, et les déchets en général, des supports de communication ont été édités : un guide du tri, un guide des bons gestes et un guide du compostage ainsi que 6 kakémonos sur les thèmes principaux de la prévention.

- La rubrique prévention des déchets du site Internet a été agrémenteé - De nombreux articles sont parus dans les journaux locaux, grâce à un développement des relations Presse.

- La Communication a été intensifiée concernant le caisson recyclerie de la déchèterie de St Gildas des Bois.

Les événements

- Le Service environnement de la Communauté de communes a proposé un stand d'information sur la prévention des déchets lors des Foires Exposition de Pont-Château et Guénrouet (mars, mai).

- Des animations sur le tri et la prévention des déchets ont été organisées pour les scolaires du territoire (Cm1-Cm2) avec les animateurs de l'association TOUBITRI dans le cadre de la Semaine du développement durable (avril).

- De nombreuses activités ont été organisées dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets (novembre) : ateliers gaspillage alimentaire, animations chariot malin en supermarchés, ateliers fabrication d'objets récup' sur le thème de Noël avec les scolaires, ateliers détournement d'objets adultes, journée d'information compostage, jardinage au naturel, réemploi, collecte épiphémère d'objets réutilisables.

- L'année 2013 a été le début de la distribution de composteurs. Près de 750 composteurs ont été distribués depuis avril 2013.

- Le site de compostage collectif de la Clarté compte de plus en plus d'habitants qui compostent et créent de vrais liens sociaux grâce aux rencontres autour du compostage.

RESUME

Communication

En 2013, une présence régulière d'un agent de communication sur les déchèteries a été planifiée. Cette communication auprès des agents et des particuliers en déchèterie a permis une meilleure connaissance des flux et les impacts d'un meilleur quartier. Des efforts restent encore à faire pour limiter l'augmentation des tonnages et accentuer la prise de conscience des particuliers et professionnels sur l'importance de la valorisation des déchets apportée sur ces sites.

Une nouvelle signalétique a aussi été installée sur les déchèteries.

Pour les professionnels

- Un annuaire du réemploi a été créé pour répertorier les acteurs locaux de la prévention : réparateurs (informatique, vêtements, chaussures, électroménager...), dépôt-vente, association solidaires (Séjours Populaire)...

ACTION SOCIALE ET SERVICES AUX PERSONNES

PETITE ENFANCE

Plusieurs modes d'accueils dans des espaces adaptés sont proposés sur le territoire afin de satisfaire au mieux les familles et contribuer au bien-être du jeune enfant. Cette diversité a pour objectif de : faciliter le quotidien des familles, favoriser l'apprentissage de l'autonomie, permettre de vivre une première expérience en collectivité, accompagner les parents dans leur rôle et offrir une ouverture au monde à travers les liens avec les différents partenaires. Une plaquette spéciale « Petite Enfance » a été éditée fin 2013.

MULTI-ACCUEIL « LES ÉCUREUILS »

Maison de l'Enfance 9 allée du Brivet - PONT-CHÂTEAU

Capacité d'accueil : 23 places - 12 places en accueil régulier et 11 places en accueil occasionnel plus une place en accueil d'urgence pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.

Accueil régulier ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Accueil occasionnel ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30.

Pass d'accueil entre 12 h et 14 h. De 7h30 à 9 h et de 17h30 à 18h30 la capacité d'accueil est de 12 places.

Sur le temps du repas, la capacité d'accueil est de 20 places.

11 agents qualifiés assurent le fonctionnement de cette structure, 8 titulaires plus 3 contractuels assurant le remplacement d'agents à temps partiel.

En 2013 le multi-accueil a ouvert 210 jours. Nombre d'heure de présence des enfants : 39304.

158 enfants ont été accueillis en accueil occasionnel, 39 en accueil régulier et 25 en accueil d'urgence soit un total de 204 enfants inscrits sur les différents modes de garde.

Dépenses : 325 500 € Recettes : 185 291 €

MULTI-ACCUEIL « PITCHOUN »

17 rue des forges - ST-GILDAS-DES-BOIS

Capacité d'accueil : 24 places - 8 places en accueil régulier et 16 places en accueil occasionnel plus une place en accueil d'urgence, pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.

Accueil régulier ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

Accueil occasionnel ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 18 h 00.

Possibilité de repas, sur réservation.

7 agents qualifiés assurent le fonctionnement de cette structure.

En 2013, la halte-garderie a ouvert 170 jours. Nombre d'heure de présence des enfants : 18 027.

119 enfants ont été accueillis en 2013, répartis de la façon suivante : (104 en occasionnel et 43 en occasionnel avec contrat).

HALTE-GARDERIE « LA CAPUCINE »

Rue de gobilon - Missillac

Capacité d'accueil : 15 places en accueil occasionnel, dont 9 places en accueil avec contrat pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans.

Accueil occasionnel ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

Possibilité de repas pour 10 enfants, sur réservation.

5 agents qualifiés assurent le fonctionnement de la structure.

En 2013, la halte-garderie a ouvert 170 jours. Nombre d'heure de présence des enfants : 18 027.

119 enfants ont été accueillis en 2013, répartis de la façon suivante : (104 en occasionnel et 43 en occasionnel avec contrat).

RELAI ASSISTANTES MATERNELLES

• R.A.M. du pays de Pontchâteau

Maison de l'enfance, 7, allée du Brivet - 44160 PONT-CHÂTEAU

• R.A.M. du canton de St-gildas-desBois

17 rue des forges - ST-GILDAS-DES-BOIS

Les missions fondamentales d'un Relais sont définies selon plusieurs 4 axes principaux : Favoriser la rencontre et les échanges des assistants maternels, des enfants accueillis et des parents.

Organiser l'information des parents et des assistants maternels.

Promouvoir la profession d'assistant maternel , entrer en contact avec les employé(e)s à domicile, les informer et les inciter à sortir de la clandestinité. Susciter et promouvoir la formation des assistants maternels.

Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants. Le relais est un lieu de rencontre neutre.

Il propose des activités aux assistants maternels avec les enfants, un partenariat avec les bibliothèques et les structures d'accueil du territoire. Le Relais propose des permanences d'accueil sur rendez-vous et sans rendez-vous deux 1/2 journées par semaine.

Possibilité de rendre-vous dans les communes extérieures après les activités d'éveil, une fois par mois.

Partenariats :

Le relais assistants maternels travaille en étroite collaboration avec les Services du Conseil Général (P.M.I. Unité d'accrément), la C.A.F., les RAM de Loire-Atlantique (rencontres inter-RAM), La DIRECCTE, les structures d'accueil du territoire, les bibliothèques, les Mairies, les accueils périscolaires.

Nombre d'heure de présence

En 2013 le multi-accueil a ouvert 164 jours.

Nombre d'heure de présence des enfants : 24 410.

183 enfants ont été accueillis en 2013 inscrits sur différents modes de garde ;

172 en occasionnel, 21 en régulier et 0 en urgence (12 enfants ont utilisé 2 modes de garde).

Nombre d'heure de présence des enfants : 39304.

158 enfants ont été accueillis en accueil occasionnel, 39 en accueil régulier et 25 en accueil d'urgence soit un total de 204 enfants inscrits sur les différents modes de garde.

ENFANTS | FAMILLES

Nbre d'assistantes maternelles

Coût de fonctionnement

DÉPARTEMENT

Nombre de places

BENEFICIAIRES

RAM PONT-CHÂTEAU

RAM ST GILDAS

TOTAL

RAM PONT-CHÂTEAU

RAM ST GILDAS

TOTAL

RAM PONT-CHÂTEAU

RAM ST GILDAS

TOTAL

RAM PONT-CHÂTEAU

RAM ST GILDAS

MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

La Communauté de communes a décidé d'apporter son soutien à la création de 50 places en Maisons d'Assistants Maternels.

Une subvention d'un montant de 550 € par an et par place est versée aux associations gérantes d'une M.A.M.

• « La Cabane des P'tits loups »

A ouvert le 4 juillet 2011

Boulevard Pelé de Quéral à Pont-Château

Elle regroupe 3 assistantes maternelles pour l'accueil de 10 enfants.

• « Coccinelles »

A ouvert le 17 octobre 2011

3 bis rue des Métairies à Missillac

Elle regroupe 3 assistantes maternelles pour l'accueil de 12 enfants.

• « Ti Mam »

A ouvert le 1er octobre 2012

43 rue de la Grivolaïs à Pont-Château

Elle regroupe 3 assistantes maternelles pour l'accueil de 10 enfants.

• « L'ilots des p'tits câlins »

A ouvert le 26 octobre 2013

55, rue de la Gerardais à Pont-Château

Elle regroupe 3 assistantes maternelles pour l'accueil de 10 enfants.

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES CANTON ST GILDAS DES BOIS

ENFANTS | FAMILLES

NOMBRE ASMAT

DÉMARCHES AU RAM

PARTICIPATION ACTIVITÉS

Coût de fonctionnement

DÉPENSES

RECETTES

TOTAL

PONT-CHÂTEAU

CROSSAC

ST REINE SUR BRIVET

TOTAL RAM P.C.

DREFFÉAC

GUENROUËT

MISSILLAC

ST GILDAS DES BOIS

SÉVÉRAC

TOTAL RAM SGDB

TOTAL COM. COM

Coût de service : Dépenses : 802 697 €

Recettes : 700 866 €

Aide à domicile

DREFFÉAC

GUENROUËT

MISSILLAC

ST GILDAS DES BOIS

SÉVÉRAC

TOTAL

Coût de service : Dépenses : 802 697 €

Recettes : 700 866 €

Bénéficiaires

11

57

69

100

26

263

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

92

<h4

LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Poursuite de la politique de développement de la lecture publique, enseignement musical, soutien des événements culturels d'intérêt communautaire telles sont les actions culturelles de la communauté de communes.

LES NOUVEAUX BÂTIMENTS EN 2013

l'Organisation

► **Les bibliothécaires professionnels** : 1 attaché à mi-temps, 2 assistants de de conservation de 2ème classe à temps plein, 7 adjoints du patrimoine à temps plein soit 9,5 équivalents temps plein.

► **Les bibliothécaires bénévoles** : neuf associations de bénévoles (160 personnes) travaillent de concert avec les professionnels pour l'accueil des publics, l'animation, l'équipement des ouvrages, le rangement, les réparations, mais aussi les acquisitions en librairie et la gestion des documents de la Bibliothèque départementale.

- Formations communes « bibliothécaires bénévoles » sur la musique appliquée aux contes mis en place en interne avec le concours de Musiques et danses.

Perspective 2014

- Pursuite des travaux de la médiathèque

- Consultation pour une AMO pour l'aménagement mobilier de la médiathèque et travail avec le cabinet retenu pour celle-ci.

- Etude des besoins et lancement des consultations pour l'équipement informatique de la médiathèque (matériels et progiciel)

- Elaboration des dossiers de subventions relatifs au projet médiathèque (bâtiments, informatique, mobilier...)

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque de Crossac

l'Organisation

charge et fonctionne parfaitement les documents sont transporté chaque semaine, et le nombre de documents est en constante augmentation. En moyenne, il y a plus de 400 documents qui sont échangés chaque semaine. Pont-Château est la plus sollicitée (3927 documents).

Le Fonds

73 440 documents (tous type de documents confondus) sont à la disposition des lecteurs.

Parmi ces documents, 59 574 correspondent au Fonds propre des bibliothèques intercommunales et 14 054 dont 11 98 sont des ebooks provenant de la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique.

Fonds Propres : 53 214 Livres, 5 514 fascicules de périodiques, 330 documents sonores, 420 documents vidéo, 70 céderoms, 18 Kamishibai, 8 séries d'expositions d'affiches

► 11 186 documents ont été retirés de l'inventaire (documents obsolètes, abimés, périodiques)

► 9 236 documents sont entrés dans la base (achats livres, vidéos)

► Les nouvelles bibliothèques ont vu leur budget augmenter par l'attribution de crédits CNL et par un effort particulier de la communauté de communes (investissements pour la préparation des nouvelles collections des bibliothèques de Saint-Gildas des Bois en 2013 et Pont-Château en 2014).

Les prêts

152 244 prêts en 2013 contre 141 787 en 2012 soit 7,38 % d'augmentation auprès des différentes bibliothèques du réseau, tous documents confondus et tous types d'emprunteurs.

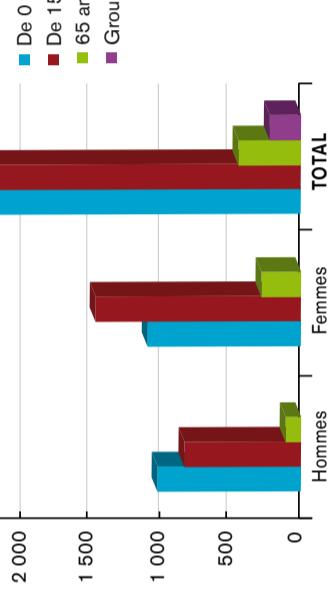
La « navette »

En 2010, 17,2 % des habitants du territoire communautaire empruntaient dans une ou plusieurs bibliothèques du réseau. Avec la mise en application de la navette en 2011, ce sont moins les lecteurs qui se déplacent que les documents. En 2013, ce sont donc plus de 15000 documents qui ont été transportés dans les bibliothèques du réseau, ce service monte en

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES (SUITE)

Bibliothèque de St Gildas des Bois

Inscrits par sexe et par âge + Groupes



Animations 2013

► Le partenariat avec l'OMC de Saint-Gildas-des-Bois pour le festival « Partage ta bulle » 6^e du nom s'est amplifié, avec l'invitation de Dominique Mainguy, dessinateur, pour les 5 bibliothèques participantes.

► **Saôut** : Avec la venue de la compagnie Patrick Pineau sur le territoire, le réseau des bibliothèques s'est associée au projet global avec une lecture de texte en rapport avec la pièce Saôut, à la bibliothèque de Sainte Anne sur brefet. Au menu, une lecture d'un roman de Laurent Gaudé « Eldorado ».

Autres animations

► Autres animations : « **Les toutes petites oreilles** », animations autour de la petite enfance : conférences, conteuses, berceuses, expositions de photos de « Doudous ». De nombreuses autres animations ont eu lieu. **heures du conte, rencontre d'auteurs, spectacles sur le vélo, expositions, le Spectacle de Thomas Caribistouille avec son « bus 2 vaches»** (pour l'inauguration de la bibliothèque de St Gildas des Bois), « Quintes & Sens » avec des lectures de textes en musique en coproduction avec l'école de musique intercommunale.

Perspective 2014

► Préparation des collections pour la médiathèque à Pont-Château, réorganisation des animations en réseau, mise en place d'une offre numérique avec l'arrivée de tablettes, liseuses et postes informatiques public tactiles.

► Etude et procédure pour le recrutement du futur responsable médiathèque-bibliothèques

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

LESCALE MUSICALE

Repartition des élèves par commune d'origine

Communes	GUENROUET	ST GILDAS	MISSILLAC	SEVÉRAC	DREFFAC	HORS CANTON
Nbre d'élèves	39	48	7	13	4	25

Instrument

Tranches d'âges	-DE 5 ANS	DE 5 À 9 ANS	DE 10 À 14 ANS	DE 15 À 18 ANS	DE 19 À 25 ANS	+ DE 25 ANS
Nbre d'élèves	3	30	38	25	2	38

LES ÉVÉNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUE

Les adhérents

5271 abonnés actifs en 2012 et 5444 en 2013 dans les différentes bibliothèques du réseau.

Parmi ces abonnés 13,46 % ne résident pas sur le territoire de la Communauté de communes, nous devons, avec les nouvelles bibliothèques et la mise en réseau des acquisitions, de nouveau attractif pour les lecteurs hors du territoire

1219 abonnés sont de nouveaux lecteurs en 2013. Les jeunes et les lectrices sont de loin les plus représentés dans notre réseau.

Les professeurs sont employés par l'association L'Escale Musicale, association loi 1901, a pour objectif de promouvoir la musique sous toutes actions pédagogiques et culturelles auprès de la population du canton de Saint-Gildas-des-Bois et ses environs.

Ce qu'elle développe autour de 3 axes principaux : l'enseignement individuel associé à une formation musicale obligatoire, la pratique collective avec la mise en place de groupes d'ensembles « décloisonnés » et l'organisation de 2 concerts par an où se produisent élèves et professeurs. 9 professeurs sont employés par l'association.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 136 élèves ont suivis les cours dispensés au sein de l'association pour pratiquer les instruments suivants : la basse, la guitare classique et/ou électrique, le synthé, le piano, l'accordéon, la flûte traversière, le saxophone et la batterie. Les cours de chant sont dispensés en cours individuel ainsi qu'en cours collectifs, comme l'éveil musical et le chant chorale.



Animations en bibliothèque



ESPACE CULTUREL



MUSICALES



ESPACE MUSIQUE



ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Yves Tenailleau (Directeur)

- L'école, du fait de son statut, doit respecter un cahier des charges précis pour l'enseignement musical, consistant notamment à la rédaction, au suivi d'un projet d'établissement et l'application d'un projet pédagogique répondant aux missions qui lui ont été fixées.

Ce projet s'articule autour de 3 grandes missions : Sensibilisation / Formation / Animation.

1 Sensibilisation :

Cycle d'éveil musical (2 années) à partir de 5 ans (40 élèves) et interventions dans les écoles primaires de Ste Anne, Crossac, Ste Reine et Pont-Château. Ces cours de sensibilisation permettent d'initier les jeunes enfants (travail sur l'écoute active, la mémoire auditive, l'attitude en groupe...) des classes CP et créent un lien avec les activités proposées à l'école de musique.

2 Formation :

12 disciplines instrumentales enseignées. Formation musicale (solfège) obligatoire pour bénéficier de cours individuels. La pratique collective instrumentale est obligatoire dès la 2^e année d'instrument.

Grâce à l'existence du studio d'enregistrement et la présence d'un ingénieur du son, des ateliers techniques sont proposés aux élèves (apprentissage et travaux pratiques « audio » sur des événements extérieurs Carré d'argent, concerts Quinte et Sens, Envolees).

3 Animations :

Actuellement l'école compte 19 groupes/formations de pratiques collectives amateurs qui se produisent à de nombreuses manifestations sur le territoire. En marge de l'école, existe l'association pontchâtelaïne « Clé de sol » regroupant des musiciens amateurs, assurant l'organisation et l'intendance de nos différents concerts et animations. Cette association, grâce aux bénéfices réalisés lors de concerts, a pu investir dans un parc de matériel (instruments, sonorisation, lumières) mis à disposition de l'école de musique.

Depuis 2007, à l'initiative des directeurs des écoles de musique ci-dessous, le réseau « Estuaire » a été créé afin d'organiser et fédérer des actions (rencontres d'orchestres, master-classes etc...) entre les écoles de musique territoriales de St Brévin, Pornic, Paimboeuf, St Nazaire, La Baule, Guérande et Pont-Château, cette année toutes ces écoles ont participé aux Festiv's du Brivet devant plus de 3000 spectateurs.

MUSIQUE ET DANSE 44

Ecoles primaires

L'association départementale intervient sur les communes du canton de Saint-Gildas-des-Bois (poursuite du partenariat mené avant la fusion des EPCI) pour une **sensibilisation à la danse et à la musique des enfants des écoles primaires**. Celles-ci bénéficient de 4 heures par classe +1,5 heure « concertation » par établissement.

En plus de leur quota d'heures, elles ont le choix entre un concert ou 6 heures d'interventions supplémentaires par établissement. Cette sensibilisation est mise en place en concertation avec les établissements et les enseignants volontaires.

Au cours de l'année 2012-2013, 260,5 heures d'intervention ont eu lieu auprès de 49 classes primaires, dont 65 heures en « initiation danse » et 195 heures en « initiation musicale et chant-chorale ». Les élèves de 4 écoles (Dréffiac – Guenrouët – Missillac - Séverac) ont assisté à un concert, les autres écoles ayant préféré les 6 heures d'enseignement supplémentaire.

Collège

Des actions ont été menées en durant l'année scolaire 2012-2013 auprès des collégiens du territoire dans le cadre de l'action « Danse au collège ».

PONT-CHÂTEAU : Collège Saint-Martin :

Niveau 1 : Sensibilisation / 1 classe de 4ème (25 élèves)

Module de médiation conduit par Vanessa MORISSON (intervenant à MDLA) / 1h30

• Spectacle de la Cie Blanca Li « Elektro Kif »

• Niveau 2 : projet chorographique accompagné / 1 classe de 4ème (19 élèves)

• Module de médiation conduit par Vanessa MORISSON (intervenant à MDLA) / 1h30

• Ateliers menés par un danseur de la Cie / 1h30 par classe

• Spectacle de la Cie Blanca Li « Elektro Kif »

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

« PROJET THÉÂTRE LA COMPAGNIE PIPO »

Ce projet théâtre avec la Compagnie Pipop, troupe de théâtre du metteur en scène et comédien Patrick Pineau, a été proposé par le Grand T et le Carré d'argent à la Communauté de communes. Il avait pour objectif, en tenant compte de la réalité terrain de notre territoire, et de ses habitants, de mettre en place, en janvier 2013, à partir du propos artistique, un programme d'actions de proximité associées à des actions de plus grande envergure ; tout en mutualisant les moyens humains, techniques et financiers de chaque partenaire, complémentaire aux nombreuses animations menées par les associations culturelles.

La Communauté de communes, ayant la volonté de soutenir les manifestations culturelles à dimension intercommunale, s'est positionnée comme coordinatrice pour le territoire. Les villes de Crossac, Guenrouët, Sainte-Anne-sur-Brivet, Saint-Gildas-des-Bois et Pont-Château ont souhaité participer à ce projet culturel avec la mobilisation d'associations locales.

C'est ainsi qu'élus et techniciens communautaires et de nombreuses associations locales, se sont mobilisées, avec le Grand T et le Carré d'argent, tout au long de l'année 2012 et début 2013 au montage de ce projet. Le travail de tous les partenaires a porté ses fruits et sous la houlette du metteur en scène et comédien Patrick Pineau, toute une kyrielle de propositions alléchantes a été élaborée :

- En décembre 2012 : stage de théâtre amateur de 2 jours sur la commune de Crossac,
- En janvier 2013 : cabaret, lectures, pièce de théâtre, interventions de comédiens devant les lycéens ...



« LES RENCONTRES FRANCO-AMÉRICAINES DE MUSIQUE »

QUINTE ET SENS : 4^e ÉDITION

Ce festival est soutenu par la communauté de communes depuis plusieurs années. Soutien financier (subvention) mais aussi technique (mise à disposition d'un agent pour la coordination du festival).

En 2013, 2 574 personnes ont assisté au festival, soit une fréquentation en hausse de + 8% par rapport à l'édition 2012. Le festival ce fut 6 concerts, 6 actions de sensibilisation (auprès des enfants, des pensionnaires de maison de retraite, des scolaires, lors du pique-nique musical, ...), 6 lieux d'exposition (rétrpective photo du festival) .

Cette édition a été marquée par la convivialité, la qualité artistique, la gentillesse et la simplicité des artistes accueillis. L'origine des spectateurs, déclarée à l'entrée des concerts et lors des réservations, est de : **48 % originaires du territoire de la communauté de communes, 35 % de Loire-Atlantique sans le territoire de la communauté de communes, 17 % d'autres départements français (vacanciers + personnes originaire des départements limitrophes 35 et 56).**



Perspective 2014
En 2014, une nouvelle édition est prévue, toujours du 15 au 20 aout, sur les communes de Missillac, Saint-Gildas-des-Bois, Pont-Château et Guenrouët (chapelle du Cougou).



Il s'agit d'événements dont le rayonnement et l'impact dépassent le cadre communal.

QUINTE ET SENS : 4^e ÉDITION

Prévu sur 3 ans [2010-2012], Quinte et Sens a été organisé par la Communauté de communes du Pays de Pont-Château – St Gildas des Bois, et l'école de musique intercommunale, en partenariat avec les maires et les associations locales. Son objectif était de mettre en place un évènement fédérateur autour de la musique, des découvertes artistiques et gastronomiques.

Fort de l'expérience menée lors des 3 années passées, l'Ecole de musique intercommunale, associée au Service Lecture publique de la Communauté de communes, ont souhaité poursuivre la dynamique « Quinte et sens », sous une forme test nouvelle mêlant « musique, mots et jeux pour tous ». La commune et les associations de Guenrouët ont travaillé pour mener à bien ce projet qui a eu lieu le 8 juin 2013 sur le site de la chapelle du Cougou.

C'est ainsi qu'élus et techniciens communautaires et de nombreuses associations locales, se sont mobilisées, avec le Grand T et le Carré d'argent, tout au long de l'année 2012 et début 2013 au montage de ce projet. Le travail de tous les partenaires a porté ses fruits et sous la houlette du metteur en scène et comédien Patrick Pineau, toute une kyrielle de propositions alléchantes a été élaborée :

- En décembre 2012 : stage de théâtre amateur de 2 jours sur la commune de Crossac,
- En janvier 2013 : cabaret, lectures, pièce de théâtre, interventions de comédiens devant les lycéens ...



Quelques chiffres

• **315 élèves** dont 260 ont moins de 18 ans

• **272 élèves** du territoire communautaire et 43 non originaires du territoire de la Collectivité.

• **40 élèves** en état musical

• **15 professeurs** dont 5 titulaires (1 temps complet et 4 temps partiels) 1 CDD et 9 CDD.

• **19 groupes/formations** de pratiques collectives

• **7 auditions** de classes internes

• **Plus de 15 concerts** Festival Quinte et sens, festival Jazz Tempo en première partie de Malted Milk-Envolées Foire Expo de Pont-château-jumelage franco-allemand-musique buissonnière-Festival's du brevet.

• **Des partenariats et actions** pédagogiques sont mis en place avec la salle du Carré d'Argent (concerts, master classes et assistance son)

• **Création d'une fanfare** (percussion, trompettes et trombones) à l'école primaire de Quérail auprès de 2 classes de CM.

Le fonctionnement de l'école

- La capacité d'accueil de l'école est de 300 personnes maximum avec des cours de 15h30 à 22h et toute la journée le mercredi et samedi. Ce maximum pourrait être porté à 380 personnes avec des travaux d'aménagement des combles du bâtiment actuel.

- en moyenne la participation financière des élèves est de 220 € pour l'année (cours instrument + formation musicale).

- le temps passé par les élèves à l'école de musique varie de 3h/4h pour ceux du cycle 1 à 5h pour ceux du cycle 2.

- L'école possède un studio d'enregistrement et un studio de répétition celui-ci étant ouvert aux jeunes groupes locaux. Ces derniers sont sélectionnés selon un cahier des charges et présentation de leur projet.

5 groupes sont actuellement accueillis.



•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

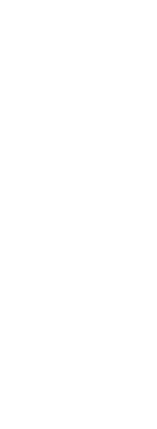
Perspective 2014

Un nouveau projet a été proposé aux communes. Après réflexion, il sera développé sur la commune de Séverac en novembre 2014.

Poursuite des actions auprès des primaires et des actions auprès des collégiens.

Perspective 2014

Poursuite des actions auprès des primaires et des actions auprès des collégiens.



2014

NOUVEAUX ÉLUS

Depuis la fin du 2ème trimestre 2014

Véronique MOYON, Présidente de la Communauté de communes, élue le 24 avril 2014 lors du 1er conseil Communautaire du mandat, est entourée de 41 délégués communautaires, élus au suffrage direct. Ils sont réunis au sein des 2 instances délibérantes de l'EPCI.

► LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 Présidente et 11 vice-présidents

► LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

42 Délégués communautaires
(dont les 12 membres du Bureau)

CROSSAC

Mme Véronique MOYON,
maire et présidente de la
Communauté de communes
M. Jean-Paul SEEMANN
Mme Marie-Anne PIED
M. Daniel SAINDRENAN

DREFFÉAC

M. Claude GABILLARD,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
Mme Valérie LAMACQ
Mme Christelle ESCHRICH
M. Philippe JOUNY

PONT-CHATEAU

Mme. Danielle CORNET,
maire et vice-présidente de la
Communauté de communes
M. Paul LONGATTE
vice-président de la
Communauté de communes
Mme Sylvie MORAND
M. Armel MOYON
Mme Margareth ABOT
M. Arnaud GUIHENEEUF
Mme. Angélique BLANCHARD
M. Bernard CLOUET
Mme. Marie-Christine BRIAND

STE ANNE-SUR-BRIVET

M. Philippe BELLIOU,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
Mme Marie JOSSO
M. Didier MEIGNEN
Mme Karine HERVY

GUENROUËT

M. Sylvain ROBERT,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
Mme Danièle CHANTOSME
M. Joseph PELÉ
M. Frédéric MILLET

MISSILLAC

M. Jean-Louis MOGAN,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
M. Patrice JOSSE
vice-président de la
Communauté de communes
Mme Audrey CHATAL
Mme Nelly RIALLAND
M. Didier BROUSSARD

ST GILDAS DES BOIS

M. André TRILLARD,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
M. Laurence TREHELLO
vice-présidente de la
Communauté de communes
M. Jean-Paul LEGRAND
Mme Fabienne GALON
Mme Marie-Thérèse PERAIS

SÉVÉRAC

M. Didier PECOT,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
Mme Régine PEROUZE
M. Anthony FITAMANT

STE REINE-DE-BRETAGNE

M. Michel PERRAIS,
maire et vice-président de la
Communauté de communes
Mme Marie-Thérèse BUZAY
M. Samuel BERTHO
Mme Marie-Noëlle LEDUC

► LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

, au nombre de 9, sont composées de 9 à 13 membres. Ces derniers sont délégués communautaires et élus municipaux. Une réorganisation des commissions de travail a été étudiée, voici le détail de celles-ci :

COMMISSIONS

- Aménagement du territoire
Scot. urbanisme habitat
- Développement économique emploi
- Finance Communication
- Patrimoine
(bâtiment - suivi technique)
- Mobilité
(transport scolaire et collectif, covoiturage)
- Environnement
(déchets, assainissement)
- Tourisme, Randonnée, Musique
- Personne âgées, Culture
- Enfance Jeunesse, Sport et Loisirs

RÉFÉRENT(S)

- M. André TRILLARD
Mme. Danielle CORNET
- M. Jean-Louis MOGAN
M. Paul LONGATTE
- M. Philippe BELLIOU
- M. Michel PERRAIS
- M. Claude GABILLARD
- M. Didier PECOT
- M. Sylvain ROBERT
- Mme Laurence TREHELLO
- M. Patrice JOSSE

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONT-CHÂTEAU - SAINT-GILDAS-DES-BOIS

secretariat@cc-paysdepontchateau.fr
www.cc-paysdepontchateau.fr

Site de PONT-CHÂTEAU

2 bis rue des Châtaigniers - La Cafetais
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi)
Services administratifs - Tél. 02 40 45 07 94
Service Emploi - Tél. 02 40 01 66 18

Site de SAINT-GILDAS-DES-BOIS

- 17 rue des Forges
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30 (16h30 le vendredi)
Service Emploi - Tél. 02 40 01 66 18
Services administratifs et aux personnes - Tél. 02 40 01 48 01
Office de Tourisme - Tél. 02 40 01 40 10

SERVICE TRANSPORTS

(Transports scolaires - Lila à la demande)
Accueil du public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi
2 bis rue des Châtaigniers - La Cafetais
44160 Pont-Château - Tél. 02 40 88 25 27

ENSEIGNEMENT MUSICAL

École de musique intercommunale
Centre culturel Jacques Demy
10 rue Toulfaut - PONT-CHÂTEAU
Renseignements et inscription - Tél. 02 40 88 06 06

Escale musicale

Bâtiment communautaire
17 rue des Forges - SAINT-GILDAS-DES-BOIS
Renseignements et inscription - Tél. 02 40 01 48 01

RELAI ASSISTANTES MATERNELLES

RAM - Bureau d'accueil de PONT-CHÂTEAU
Geneviève Gadais - Maison de l'enfance
9 allée du Brivet - 44160 Pont-Château
Tél. 02 40 15 23 35

RAM - Bureau d'accueil de SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Agnès Guyard
17 rue des Forges - 44530 Saint-Gildas-des-Bois
Tél. 02 40 19 67 80

MULTI ACCUEILS - HALTE GARDERIE

Multi accueil « Les écureuils » - PONT-CHÂTEAU
9 allée du Brivet - Tél. 02 40 88 12 26

Multi accueil « Pit'choun » - SAINT-GILDAS-DES-BOIS
17 rue des forges - Tél. 02 40 01 46 29

Halte garderie « La Capucine » - MISSILLAC
1 rue de Govilon - Tél. 02 40 61 59 41

CLIC DU PAYS

DE PONT-CHATEAU - SAINT-GILDAS-DES-BOIS
(Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées)
2 bis rue des Châtaigniers - La Cafetais - Pont-Château
Tél. 02 40 42 61 93
Email : clic-pontchateau@orange.fr

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

<http://www.cc-paysdepontchateau.fr/>
puis cliquer sur Catalogue Sezhamé OPAC dans les
liens utiles Réseau des bibliothèques

PISCINE INTERCOMMUNALE « LA PISCINE »

16 la Hirtais
44160 Ste Anne sur Brivet
Tél. 02 40 88 16 38
Email : lapiscine@cc-paysdepontchateau.fr